

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 22

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mère ses tchassattes piennes de baches ou de d'mé baches, pou aitchai c'qu'ai fayait dain le mêtchain temps.

I ai dit l'bé : mitenain ai me fâ achi dire lo peu pou contantai tot l'monde, les djuènes cman les véyes.

An n'étaï pe che propre dain l'véye temps qu'mitenain. Voici ço que m'é r'contai mai grand'mère qu'étaï enne fanne bin d'aidroit, et que n'diait pe de mentes. Elle péssai cote enne majon de devaint lai velle, et voici lai belle conversation qu'elle ouïé :

« Mairie, ousqu'à lai poutrate pou moéyië lai sope ? — Crè bin, mère, qu'elle à encoué dains la sailleta dà hië à soi, vos saites bin qu'vo l'ai pris pou miulaie nos peté tchôs. — Foutu ptéte truë, vè l'en vite lai pare, te sai bin lai raidge à diaile que ton père é moinnai hië tiain el é trovai lai paingnatte dain lai sope ! »

Non, pou chûr, an n'étaï pe bin propre dain l'bon véye temps, à moïn devaint lai velle, se mai grand'mère é bin oueyi.

Batîche di Réchavou.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 20 du *Pays du Dimanche* :

72. ÉNIGME.

Le jour de l'an.

73. CHARADE

Pois-son (poisson).

74. ANAGRAMME.

Lin — Nil.

75. MOT CARRÉ SYLLABIQUE

VI-PE--RE

PE--DA--LE

RF--LE--VE

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Un transi à Porrentruy ; Onele Emile à Porrentruy ; Un futur électeur à Porrentruy ; Elisa Beuchat-Chapuis, institutrice à Vellerat ; Enne Joséphine que n'ai point de fonetchune ai Pourentruy ; Maga et Gaet ; G. de Viné à Bâle ; Marie-Antoinette à St-Ursanne ; Grégoire et Rudi à Gratz.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. L'allumeur de réverbères à Bonfol ; Deux Boillat étudiants à la Chaux ; G. K. C. I D au Noirmont ; Retour du bonheur à Boncourt ; Marguerite d'Ajoie à Porrentruy ; Marguerite des prés à Boncourt ; Lilas blanc à Boncourt ; Joseph Grimaitre à Montignez.

80. CHARADE.

Un des sept frères en musique
Compose mon premier.
Chaque être porte mon dernier ;
En guerre encor, il est mis en pratique,
Et l'on trouve dans mon entier
Une calamité publique.

81. ANAGRAMME.

Je suis une province ancienne de la France,
Mais sans aller si loin, si tu le veux, lecteur,
Ensemble en cheminant nous ferons connaissance ;
De mouvement, de course, étant fort amateur.
En outre, d'un seul coup en me changeant de place,
Je deviens végétal, puis un je ne sais quoi,
Qui donne à ce qu'il pare une attrayante grâce.
On prétend, il est vrai, que j'ai quelqu'autre emploi,

Et que de sortilège et de sorcellerie
Je ne suis pas exempt ; cependant n'en crois rien,
Car la coupe enchantée est dès longtemps tarie,
Et sans raison aucune, on jase, tu sais bien.

82. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X de la croix ci-dessous par les lettres suivantes : a, e, e, e, i, i, o, o, c, d, l, l, l, m, n, n, n, v, de manière à former en croix les noms de deux instruments de musique.

```

      X
      X
  X X X X X X X X X
      X
      X
      X
      X
      X
      X
      X
      X
      X
  
```

83. QUESTION AMUSANTE.

Que pourrait-on dire en voyant un oiseau perché sur un arbre ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 31 mai.

Publications officielles

Convocations d'assemblées

Buis. — Le 22 à 2 h. pour approuver le règlement des sapeurs-pompiers et s'occuper d'une vente de pré.

Fontenais. — Le 22 à 10 1/2 h. pour décider la vente de chéaux.

Undervelier. — Le 22 à 2 h. pour passer les comptes, décider si l'on équiperait les pompiers, prendre une décision relative au téléphone.

Assemblée paroissiale immédiatement après, pour passer les comptes et fixer le budget.

Courrendlin. Assemblée paroissiale après l'office pour vendre du terrain.

Courgenay. — Assemblée communale le 22 à 1 h. pour décider si on mettra au concours deux places d'instituteurs, ratifier une vente.

Courtémaiche-Courtedoux-Bure. — Assemblée paroissiale le 22 à 2 1/2 à Courtémaiche pour passer les comptes et voter le budget.

La Chaux. — Le lundi 23 à 2 h. pour passer les comptes, voter le budget, approuver un règlement, etc.

Glovelier. — Le 22 à 2 h. pour passer les comptes et voter le budget.

Lugnez. — Le 22 à 2 h. pour passer les comptes.

Porrentruy. — Assemblée paroissiale le 22 à 10 1/2 h. pour passer les comptes, voter le budget, élire un conseiller, etc.

Breuleux. — Assemblée paroissiale le 22 pour passer les comptes, voter le budget et décider un emprunt.

Saulecy. — Le samedi 4 juin à 9 h. pour passer les comptes, statuer sur le placement d'indigents, s'occuper de l'orphelinat de Belfond, renouveler les autorités communales de la série sortante, etc.

Çà et là

Un professeur pédant entre chez son coiffeur.

— Je désirerais, dit-il, que vous me coupiez les cheveux.

— Monsieur, dit le garçon froissé, je ne coupe pas les cheveux, je les coupe.

Carnet d'un pessimiste :
« L'homme qui est satisfait de lui-même n'est pas difficile à contenter.

Coupable parodie. — On est très ému à Grenoble de l'incident suivant.

Le vol d'un porte-monnaie contenant 14 frs. ayant été signalé dans la compagnie 81 du 4^e génie, le lieutenant N... se rendit jeudi soir à onze heures à la chambrée. Après avoir fait fouiller les hommes, ses soupçons se portèrent plus particulièrement sur le soldat maître-ouvrier Douhaire.

Celui-ci, niant énergiquement, fut menacé du peloton d'exécution. Comme il persistait dans ses dénégations, l'officier retira de la chambre du sergent-major quelques paquets de cartouches à blanc, ordonna à un groupe d'hommes de se mettre en armes, et ayant pu obtenir le mot d'ordre, il sortit avec son petit détachement et le patient pour aller en polygone distant de 3 kilomètres.

Il était deux heures du matin et la pluie tombait à torrents. Le poste du polygone laissa passer la troupe armée après échange du mot d'ordre. Une fois derrière les buttes de tir, le lieutenant tenta encore de faire avouer le vol au soldat Douhaire, mais sans succès. Bientôt on banda les yeux au malheureux. Le commandement de feu de salve, puis celui de : « Chargez armes ! » retentirent.

Le patient resta stoïque devant cette comédie bien faite pour impressionner.

Enfin l'officier vaincu s'écria :
— L'affaire est grave, rentrons à la caserne pour supplément d'enquête.

Cet officier, dont rien ne peut expliquer la conduite, sauf le cas de folie, qui paraît évidente en cette occurrence, a été dès hier matin l'objet d'une grande peine disciplinaire.

Gaietés électorales.

Un bon manifestant zigzagait consciencieusement sur la place de l'hôtel-de-ville, lundi soir après le cortège ; elle semblait à peine assez large pour lui :

— Pour sûr, bougonnait-il, si l'on envoyait seulement une centaine de lascars comme moi au Grand-Conseil, faudrait que ça marche droit !

Les domestiques. — Joseph, où étiez-vous hier, l'après-midi, qu'on ne vous a point aperçu ?

— J'ai bûché du bois.

— C'est faux ; on vous a cherché dans toute la maison sans vous trouver.

— Parfaitement, monsieur ; je vous le répète : *j'ai bu chez Dubois.*

Le plus grand médecin. — Que vous a dit le docteur sur votre maladie ?

— Il a déclaré qu'il n'y comprenait rien !

— Qui allez-vous consulter maintenant ?

— Personne. Quand un médecin ose convenir de son ignorance, c'est qu'il est supérieur aux autres.